



CARENTAN.info

Bulletin d'informations municipales



Le Tour de Normandie cycliste
était à Carentan



*Pour la petite histoire
23 juin 1901, jour de fête à Carentan*

MAI 2015

Sommaire

- 3 Édito du Maire
 - Pôle de Santé Libéral et Ambulatoire
- 4 Journée de défense et citoyenneté (JDC)
 - Police municipale
- 5 Les bons réflexes pour bien vivre ensemble
 - Aide à l'amélioration de l'habitat
- 6 Conseil municipal : composition
- 7 Temps d'Activités Périscolaires
- 8 Noël du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)
- 9 Comité Seniors
 - Chômage et RSA
- 10 Gros plan sur HP Composants
- 12 État-Civil : 2^{ème} semestre 2014
- 13 Décisions du Conseil municipal
- 16 Don du sang
 - UCAIPC : nouveau bureau
 - Téléthon 2014
- 17 35^{ème} Tour de Normandie cycliste
- 18 Cross départemental UGSEL et cross country départemental
- 19 Tribune libre
 - 71^{ème} anniversaire du Débarquement : pré-programme
- 20 Fête de l'eau 2015
 - Gaelrie d'Art
 - Exposition Peintres en Cotentin
- 21 Bibliothèque municipale
- 22 Concert UNISSON
 - Cinéma : Maxime DELAUNEY
- 23 Pour la petite histoire : 23 juin 1901, jour de fête à Carentan
- 24 Programme des manifestations



La réforme territoriale est en cours. La Normandie va être enfin réunifiée et nous allons pouvoir nous identifier à cette région historique. Le nombre de cantons a été divisé par deux. Notre territoire a eu la chance de voir quasiment se superposer

les territoires de la Communauté de Communes et du canton. C'est loin d'être le cas en d'autres lieux du département. Il reste une réforme majeure à mettre en œuvre, celle de la réorganisation des communes. Nous comptons en France plus de villages que dans le reste de l'Europe ! Beaucoup de gouvernements ont tenté de diminuer ce nombre depuis plusieurs dizaines d'années, toujours en vain. Une nouvelle réforme nous est proposée et cette fois elle est très incitative car elle permet aux communes fusionnées d'éviter de participer à l'effort financier de réduction de la dette publique. Pour votre information, si nous ne bougeons pas, la réduction des dotations de l'état sera importante pour l'ensemble des collectivités. Pour Carentan, entre 2014 et 2017 nous aurons 700 000 € en moins par an. Cependant, la « carotte » financière ne doit pas être le seul moteur pour inciter les communes à fusionner. Il faut y voir beaucoup d'autres avantages.

- Nous pourrions faire à terme des économies importantes de fonctionnement. Lors du prochain renouvellement des conseils municipaux en 2020, le nombre d'élus serait réduit. Nous pourrions également mutualiser plus facilement les services.

- Le territoire serait mieux organisé en matière d'urbanisme et de services. Il y aurait plus de cohérence dans les investissements. Il ne serait pas question de tout concentrer sur un même site mais d'assurer des permanences où l'utilisateur trouverait des prestations de qualité.

- Le fonctionnement des communautés de communes serait facilité. Vous le savez sans doute la nôtre regroupe 47 communes (dont 10 de moins de 100 habitants) et comprend 71 délégués !!! Ramener le nombre de communes à moins de 10 serait souhaitable.

Nous avons contacté nos voisins immédiats, Saint-Côme-du-Mont, Saint-Hilaire-Petitville, Méautis, Saint-Pellerin, Catz, Brévands, Les Veys, Angoville-au-Plain ou un peu plus éloignés Houesville, Vierville, Brucheville, voire Sainte-Marie-du-Mont. Tous pensent que nous devons bouger et qu'il y a un territoire cohérent mais il n'y a pas pour l'instant unanimité sur l'échéance. Affaire à suivre donc...

Votre Maire, **Jean-Pierre LHONNEUR**

Vie de la cité Environnement

PÔLE DE SANTÉ LIBÉRAL ET AMBULATOIRE

Vous avez pu observer l'évolution des travaux de la maison médicale, avenue Qui Qu'en Grogne.

Le projet comportait de deux phases. La première consistait en la construction d'une extension, elle est terminée depuis juin 2014. La deuxième phase est en cours de finalisation, il s'agit de la réhabilitation de la maison médicale qui existait déjà.

Les médecins et la diététicienne qui exerçaient dans les anciens locaux sont provisoirement installés dans la partie neuve. Les médecins réintégreront ensuite leurs locaux fraîchement rénovés.

Deux chirurgiens-dentistes ont intégré les nouveaux locaux en janvier et deux nouveaux médecins ont débuté leur exercice début mars, ce qui porte à 7 le nombre de généralistes.

Les autres praticiens rejoindront le pôle de santé à son ouverture dans quelques semaines.



Le cabinet Audition Santé (audioprothésiste) est transféré dans le bâtiment situé en face du pôle de santé.

La Ville de Carentan va aménager des parkings autour du pôle et autour de l'église.

Jean-Pierre LHONNEUR,
Président de la Communauté de Communes



JOURNÉE DE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ (JDC) Bientôt 16 ans, pense au recensement

J'ai entendu parler de la Journée Défense et Citoyenneté (JDC), c'est quoi exactement ?

La Journée Défense et Citoyenneté remplace, depuis janvier 2011, la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense (JAPD).

L'objectif de la JDC est d'informer les jeunes français sur leurs droits et devoirs en tant que citoyens pour les aider à mieux comprendre le fonctionnement des institutions de leur pays.

Cette journée est-elle obligatoire ?

Cette journée est obligatoire et tu dois te faire recenser à la mairie de ton domicile dès la date de tes 16 ans et dans un délai de 3 mois.

Cette journée, c'est que pour les garçons ?

Non, la JDC est destinée aux garçons et aux filles.

Quand suis-je convoqué à cette journée ?

Tu es convoqué à cette journée environ un an après le recensement. Tu reçois ta convocation à ton domicile. Sur ta convocation est noté le centre où tu dois te rendre. Si tu habites à Carentan, tu devras te rendre à l'école des Fourriers de Querqueville, à côté de Cherbourg. Les sessions ont lieu entre septembre et juillet.

Et si je ne peux pas me rendre à cette convocation ?

Tu peux appeler le numéro figurant sur ta convocation et déplacer la date sur une prochaine session.

Je suis pensionnaire dans un lycée à Caen, c'est possible de faire ma JDC à Caen ?

Oui, il faut juste prévenir dès que tu reçois ta convocation.

C'est quoi le programme de la JDC ?

La journée se décompose en 3 principales animations, tu es accueilli à 8 h 30 et tu dois remplir quelques formalités administratives.

- A 9 h 00, commence la 1^{ère} animation : « Droits, devoirs et citoyenneté »

- A 10 h 30, tu feras une évaluation des acquis fondamentaux de la langue française qui durera 30 minutes. Il y aura 2 épreuves de vocabulaire, une épreuve portant sur la compréhension d'un programme



de cinéma, une épreuve sur un texte et une épreuve de prononciation.

- A 11 h 00, l'animation 2 est consacrée à l'explication du rôle de la défense en France.

- A 12 h 00, vous allez déjeuner tous ensemble,

- A 13 h 30, vous visitez l'école des fourriers,

- A 14 h 00, vous avez un module de secourisme avec l'enseignement des bases,

- A 15 h 00, l'animation 3 a pour thème : « vous avez un rôle à jouer : un engagement citoyen ».

- A 16 h 30, se déroule l'évaluation. Un certificat vous est ensuite remis.

A quoi sert ce certificat ?

Ce certificat atteste que tu as effectué ta JDC et tu devras le fournir pour pouvoir passer ton permis de conduire, pour l'examen du baccalauréat ou pour des concours. Il ne faut donc pas le perdre et ne pas hésiter à en faire des photocopies car il n'est pas délivré de duplicata.

Si j'ai besoin d'information, qui peut me renseigner ?

Tu peux te rendre sur le site de la défense nationale en suivant ce lien : <http://www.defense.gouv.fr/jdc> ou demander en mairie les coordonnées du correspondant défense. N'oublie pas, bientôt 16 ans, pense au recensement !

POLICE MUNICIPALE Nouveaux locaux

Le service de police municipale a investi de nouveaux locaux, Boulevard de Verdun (ancien bureau de l'Office de Tourisme).

Horaires d'ouverture du lundi au vendredi
8h30 - 12h et 13h30 - 18h

En cas d'absence, composez le 02.33.42.74.14



LES BONS RÉFLEXES POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE

Depuis le 1^{er} janvier 2015, les jours de collecte des ordures ménagères et la fréquence de ces collectes ont changé.

Et qui dit « changement » dit « adaptation ». Ce n'est pas toujours facile et cela demande du temps.

Aussi, nous vous rappelons que la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin met à votre disposition des bacs noirs à roulettes pour stocker vos ordures. Cela évite aux animaux errants et aux personnes malveillantes d'éventrer vos sacs et que vos ordures se retrouvent sur la voie publique. Ces bacs ne doivent être sortis que la veille du ramassage et immédiatement rentrés dès qu'ils ont été vidés, pour n'occasionner aucun accident sur les trottoirs.

Le verre, les papiers, les cartonnettes et les emballages en plastique ne doivent pas se retrouver dans ces bacs d'ordures ménagères. Des conteneurs de tri sont à votre disposition partout en ville.

Enfin, nous vous rappelons que les encombrants ne doivent aucunement se retrouver dans les ordures ménagères, ni dans ou aux pieds des conteneurs de tri. Une déchetterie est à votre disposition à Carentan.

Les dépôts sauvages et non triés sont passibles d'une amende.

La propreté de la ville et les coûts induits par ces manques de civisme sont l'affaire de chacun.

Nous vous remercions de nous aider à agir pour la préservation de notre cadre de vie à tous.

Comité Vie quotidienne

AIDE À L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Le Conseil départemental de la Manche a mis en place depuis le 1^{er} juin 2014 un Programme d'Intérêt Général (PIG) de lutte contre la précarité énergétique en partenariat avec l'Anah et l'Etat.

Grâce à ce dispositif, des aides financières et techniques sont apportées aux ménages les plus modestes pour leur permettre d'effectuer des travaux de rénovation thermique dans leur logement (isolation, chauffage...) et ainsi diminuer leur facture énergétique. Les travaux devront permettre un gain énergétique d'au moins 25 % pour les propriétaires occupants et 35% pour les logements locatifs.

Sur 3 ans, il est prévu de financer sous certaines conditions, des travaux d'amélioration des performances énergétiques des logements occupés par des propriétaires occupants ou des logements locatifs, ainsi que l'ingénierie nécessaire à la réalisation de travaux pour 635 logements. Le CDHAT a été chargé par le conseil départemental d'animer ce dispositif sur votre territoire, d'accompagner les porteurs de projets (cet accompagnement, pris en charge financièrement par le conseil départemental, ne fera l'objet d'aucune facturation) et d'organiser une permanence par trimestre, par communauté de communes.

Pendant cette permanence, un chargé d'opération du CDHAT pourra conseiller et informer gratuitement et sans engagement les propriétaires souhaitant réaliser des travaux d'économies d'énergie, sur les conditions et les aides mobilisables : Aides de l'Anah, de l'Etat, du Conseil départemental, du Conseil régional, le crédit d'impôts, l'eco-prêt à taux 0 ... pouvant atteindre sous certaines conditions et dans certains cas jusqu'à 80% des dépenses subventionnables.

Pour connaître la date de la prochaine permanence près de chez vous, contactez le CDHAT au 02 33 75 62 40. Renseignez-vous !

AMÉLIORATION DE L'HABITAT

PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL
2014 - 2017

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE D'UN LOGEMENT

**VOUS ENVISAGEZ DES TRAVAUX
POUR FAIRE DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ?**

AIDES RENFORCÉES

Le conseil général de la Manche,
l'Anah et l'État
vous **aident à financer**
vos **travaux d'économie d'énergie**

Accompagnement personnalisé
et gratuit par le CDHAT.
Renseignements : 02 33 75 62 40



CDHAT
210 rue Alexis de Tocqueville
50 000 SAINT LO
Tel : 02 33 75 62 40
contact@cdhat.fr



CONSEIL MUNICIPAL COMPOSITION

LE MAIRE



Jean-Pierre
LHONNEUR

LES ADJOINTS



Annie-France
FOSSARD



Jérôme
LEMAÎTRE



Nicole
LEGASTELOIS



Xavier
GRAWITZ



Françoise
ALEXANDRE



Christian
SUAREZ



Maryse
LE GOFF



Jacques
MICLOT

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



Pierrette
THOMINE



Sébastien
LESNE



Nathalie
LEPELLETIER



Raynald
AVISSE



Françoise
BUIRON



Jean-François
DIESNIS



Mary-Jane
LE DANOIS



Michel
LAHOUGUE



Emmanuelle
FRANCOISE



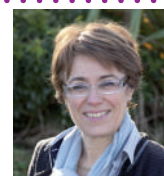
Xavier
PAREAU



Anne
MAZOYER



Raymond
MARTIN



Brigitte
REGNAULT



Maxime
PERIER



Valérie
LECONTE



Vincent
AVENEL



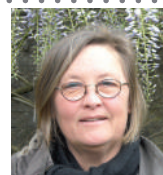
Isabelle
BASNEVILLE



Nathalie
LEVASTRE



Vincent
DUBOURG



Nathalie
MAZA

ELUS AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

M. Jean-Pierre LHONNEUR (Président), Mme Annie-France FOSSARD, M. Jérôme LEMAÎTRE, Mme Françoise ALEXANDRE, M. Jacques MICLOT, Mme Nicole LEGASTELOIS, M. Xavier GRAWITZ (Vice-Président), Mme Pierrette THOMINE (Vice-Présidente), M. Christian SUAREZ, Mme Maryse LE GOFF, Mme Isabelle BASNEVILLE, M. Vincent DUBOURG.

Des changements sont intervenus dans la composition du Conseil municipal : suite à la démission de Monsieur HOUEL, Madame MAZA siège désormais au Conseil municipal.

Par ailleurs, la composition présentée dans l'édition de novembre 2014 était incomplète. La rédaction présente ses excuses.



TAP (Temps d'Activités Périscolaires) Réforme des rythmes scolaires des écoles primaires

Par décret du 24 janvier 2013, le gouvernement a mis en place une réforme des rythmes scolaires des écoles primaires, afin d'améliorer la réussite éducative en allégeant et réorganisant la journée des enfants.

Il a donc fallu travailler à un nouvel emploi du temps, en tenant compte des mesures imposées par ce texte et plus particulièrement l'obligation de répartir le temps d'enseignement sur 5 matinées au lieu de 4.

Depuis le mois de septembre 2014, les enfants inscrits dans les écoles primaires publiques de Carentan expérimentent ce nouvel emploi du temps et participent, s'ils le souhaitent, aux Temps d'Activités Périscolaires (TAP).

La Ville de Carentan a souhaité s'inscrire dans un dispositif de qualité et a donc travaillé en collaboration avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Manche, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et les services de l'Education Nationale afin d'aboutir à la signature d'un Projet Educatif Territorial qui garantit aux élèves la proposition d'activités de qualité encadrées par des animateurs qualifiés.

Un comité de pilotage de cette réforme a été constitué, composé des directrices des établissements scolaires concernés, des représentants de parents d'élèves, de la première adjointe au Maire et des agents chargés de la mise en place de cette réforme.

Le Projet Educatif Territorial prévoit quatre axes autour desquels sont choisies les activités :

- Découverte de nouvelles pratiques sportives
 - o Pétanque
 - o Stretching
 - o Rugby
 - o Badminton
 - o Eveil sportif
 - o Accrosport
 - o Judo
 - o Tennis de table
 - o Zumba
- Découverte des activités artistiques et culturelles
 - o Club de lecture, lectures de contes, fabrique à histoires
 - o « Tous Poètes »
 - o Théâtre
 - o Echecs
 - o Tarot
 - o De fil en aiguille
 - o Scrapbooking
 - o Bricolage
- Devenir un citoyen éco-responsable
 - o Permis Piéton
 - o Découverte et entretien d'un bonsaï
 - o Découverte de la nature environnante
 - o Découverte de la Langue des Signes Française
 - o Pêche et poissons de nos rivières



LES TAP SUITE



- Activités libres (non dirigées mais encadrées)
 - o Bibliothèque
 - o Kapla
 - o Jeux de société
 - o Espace ludique

Ces temps d'activités périscolaires qui sont suivis par plus de 70 % des élèves, sont gratuits. Les enfants choisissent l'activité qu'ils suivront le temps d'un cycle (entre chaque vacance scolaire).

Pour toute information complémentaire vous pouvez contacter le service des Affaires Scolaires au 02.33.42.74.00.

Annie-France FOSSARD, Adjointe aux affaires scolaires
et **Nicole BARRERE**, Responsable des services à la population



NOËL DU CCAS (CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE)

Mercredi 10 décembre 2014, quatre vingt dix sept enfants accompagnés de leurs parents ont participé au Noël organisé par le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, dans une ambiance des plus joyeuses !

C'est en compagnie du magicien GOUFIGNOL et de son spectacle d'illusions, que les enfants ont découvert le fil conducteur de l'histoire drôle, ludique, interactive pour le plus grand plaisir de tous. Puis le magicien a captivé l'attention des enfants avec l'animation de l'atelier sculpture sur ballons multicolores.

Au moment du goûter, l'apparition du Père Noël avec sa hotte pleine de cadeaux et de friandises a fait l'émerveillement des enfants lors de la distribution.

Monsieur Jean-Pierre LHONNEUR, Maire et Président du C.C.A.S., est venu saluer la joyeuse assemblée.

J'adresse mes remerciements chaleureux à tous les employés de la Ville de Carentan qui ont participé à l'organisation de l'arbre de Noël du C.C.A.S.

Françoise ALEXANDRE,
Adjointe, Vice-Présidente du CCAS



COMITÉ SENIORS

Fête des grands-mères

Dimanche 8 mars 2015, comme chaque année, le comité consultatif Seniors a rassemblé ses aînés une semaine après la fête des grands-mères. Comme d'habitude, un service transport a été mis en place afin de ne priver personne de cette manifestation, ouverte également aux résidents de l'EHPAD. C'est avant tout l'occasion de faire oublier à tous soucis, solitude ou petits maux divers.

La troupe des « Joyeux Colibris », fidèle à ce rassemblement, est venue nous interpréter « Délits de fuites », comédie de Jean-Claude ISLERT. Le rire a été un remède exceptionnel à tous les tracassés des quelques 150 spectateurs.

Un goûter a été ensuite servi à tous par les membres du comité, avant que ne leur soit offertes les premières primevères de l'année.

Après ce nouveau succès, nous allons travailler maintenant sur l'organisation de la sortie annuelle de juillet.

Nicole LEGASTELOIS,
Adjointe, animatrice du Comité consultatif Seniors



CHÔMAGE ET RSA

NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI (CATÉGORIE A)

	Carentan	Ex Canton de Carentan
décembre 2012	340	540
décembre 2013	347	558
décembre 2014	368	610



- catégorie A : demandeurs d'emploi, sans emploi

RSA

Au 31 décembre 2014, le nombre d'allocataires du RSA s'élevait à 259 (237 au 31/08/2014).



Aujourd'hui, **GROS PLAN SUR...**

HPComposants

L'activité

Fabricant et distributeur. L'entreprise diffuse ses produits sur toute la France.

Les produits

Raccords, vannes et accessoires. HPC propose à ses clients un catalogue de 7 000 articles.

Les produits sont destinés en grande partie à l'industrie de la pétrochimie (raffinerie de pétrole, centrale EDF, fabricants d'huile, de colles...) située dans des grands pôles industriels en Rhône-Alpes, Ile-de-France...

Petit à petit, le secteur de l'agro-alimentaire s'est développé aussi. Il s'agit de produits qui sont directement en contact avec les aliments et doivent donc respecter des normes et des exigences différentes.



Les clients

Exclusivement des professionnels, des distributeurs qui proposent des variétés de produits plus larges au niveau national. Ces clients sont essentiellement français. HPC vend principalement à des distributeurs.

Effectif

14 personnes dont :

- Le gérant,
- 4 opérateurs régleurs de formation BAC Pro productique,
- 1 chef d'atelier,
- 3 magasiniers (expédition, réception, rangement)
- 2 commerciaux sédentaires pour la relation clients et le traitement des commandes
- 1 responsable administratif (comptabilité, paie, secrétariat...)
- 2 commerciaux qui sillonnent les routes de France.

Dans l'atelier, le travail est organisé en deux postes de production (en 2/8).



Les fournisseurs

Pour les articles issus de la production HPC, la matière première (acier carbone et acier inox) est achetée à des distributeurs français mais provient d'Ukraine, de Russie, de Pologne, d'Afrique du Sud et parfois d'Italie.

Pour l'activité de négoce, les produits sont d'origine asiatique.



La matière première arrive toujours en barres



L'atelier fonctionne en 2/8



Rencontre avec Pascal RIOULT, Gérant

AH : Pascal Rioult, quand avez-vous intégré la société HPC ?

PR : Je suis arrivé dans l'entreprise en 1991 en tant que Directeur commercial. Petit à petit j'ai pris des parts dans l'entreprise et j'ai fini par la racheter en 2012 au départ de Madame et Monsieur Ainadjoglou.

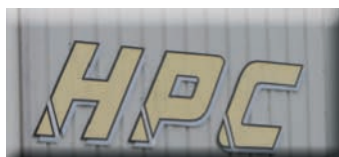
AH : Quelle formation et quel parcours avez-vous suivis ?

PR : Ma formation est technique. Diplômé en génie électrique, j'ai d'abord exercé dans l'éducation nationale. Dès 21 ans, l'objectif était d'obtenir l'agrégation pour ensuite intégrer le secteur privé de l'industrie et à plus long terme gérer, voire créer une entreprise de haute-technologie. HPC fut une opportunité qui m'a fait quitter le service public avant l'obtention du diplôme que je visais.

AH : Selon vous, quels sont les atouts de votre société ?

PR : Nous disposons d'un stock énorme de produits qui nous permet une réelle réactivité. Nous envoyons principalement des petits colis, pesant moins de 30 kilos. L'expédition a lieu le même jour que la commande et la livraison se fait dans les 24 à 48h.

Contrairement à nos concurrents, nous gardons une part de production qui reste plus importante que l'importation. 60% de nos articles sont produits dans notre atelier. La diversité de nos gammes de produits favorise le développement de notre activité, la pérennisation des emplois et la stabilité financière de l'entreprise. En 10 ans le chiffre d'affaires a quasiment triplé.



ZI de Blactot
50500 CARENTAN
Tél : 02.33.42.32.97
Fax : 02.33.42.14.78

AH : Quelles sont les difficultés que vous rencontrez ?

PR : On se heurte à de nouvelles législations, les contraintes imposées nous usent parfois.

Les marchés se réduisent aussi mais heureusement nous élargissons nos gammes, ce qui nous permet de rester compétitif.

Les coûts d'entretien ne sont pas une mince affaire non plus. Nous privilégions le remplacement de nos machines (environ tous les 10 ans) afin de réduire l'entretien réalisé par des fabricants de la région parisienne qui doivent se déplacer en cas de panne. Chaque machine représente un investissement de 200 000 €.



La dernière arrivée des machines

AH : Vous plaisez-vous à Carentan ?

PR : Je viens de Bayeux mais la vie ici est très agréable, je compte bien passer mes vieux jours dans les environs.

Si je devais reprocher quelque chose, c'est le débit internet très faible sur la zone industrielle.

Pour ce qui est de la situation de l'entreprise par rapport au réseau routier, je dirais que nous sommes bien desservis. Et comme je vous le disais, nos expéditions arrivent à l'autre bout de la France dans les deux jours, ce n'est vraiment pas un problème.

AH : Audrey HASLEY
PR: Pascal RIOULT



ÉTAT CIVIL - 2^{ème} semestre 2014

Naissances

Le 11.07.14 Waren de SAINT-DENIS	Le 22.10.14 Lilou WALCZAK
Le 15.07.14 Enzo ABRAHAM DELACOUR	Le 24.10.14 Mckena CATHERINE HOORELBEKE
Le 04.08.14 Louane GARNIER	Le 24.10.14 Benjamin MARIE
Le 02.09.14 Maria MENDES	Le 26.10.14 Maëlys BELLÉE
Le 06.09.14 Gabriel LAJOYE	Le 31.10.14 Louis-Briac LEBERRUYER
Le 11.09.14 Jarod AMIOT	Le 01.11.14 Dounia MENANT
Le 12.09.14 Sullyvan DESCHAMPS	Le 21.11.14 Lou GIGANT de GERUS
Le 18.09.14 Victoire HEBERT	Le 01.12.14 Romane LECHEVALIER MAUNOURY
Le 01.10.14 Zoya SÉBYRE GODEFROY	Le 05.12.14 Milo LEBREUILLY
Le 14.10.14 Lorenzo MOREL	Le 18.12.14 Noé PAUGAM
Le 20.10.14 Louanne YVET	Le 29.12.14 Julyan ERROT HAMEL
Le 22.10.14 Cassandre THÉRIN	Le 30.12.14 Carla MARIE

Mariages

Le 12.07.14 Wilfried LEBARBIER, gérant de société et Pauline LANGEVIN, intérimaire
 Le 02.08.14 Maxime PAYSANT, technicien de maintenance et Morgane LOZACHMEUR, esthéticienne
 Le 02.08.14 Fabrice SÉNOVILLE, auto entrepreneur et Cécilia MARIE, mère au foyer
 Le 09.08.14 Serge PICOT, sans profession et Lucienne TRAISNEL, sans profession
 Le 09.08.14 Sylvain LAURENT, métreur et Tatiana BLAIZOT, assistante maternelle
 Le 09.08.14 Sébastien LEHOT, technicien chargé d'inspection et Elodie DÉON, auxiliaire de vie
 Le 09.08.14 Bruno OURY, magasinier et Anne-Sophie LECARPENTIER, adjoint administratif territorial
 Le 13.09.14 Bruno LELONG, peintre en bâtiment et Géraldine LAIGNEL, sans profession

Décès

Le 02.07.14 Roger LAFORGE	Le 29.10.14 Alice LOISEAU veuve DIEULANGARD
Le 04.07.14 Gabrielle LE BAS épouse PERROTTE	Le 05.11.14 Denise LALLEMAND veuve BISSON
Le 08.07.14 Frédéric SIMON	Le 08.11.14 Christophe FÉDÉRICI
Le 09.07.14 France TRAVERT	Le 10.11.14 Marie BOST veuve EUDES
Le 12.07.14 Charles HÉBERT	Le 16.11.14 Henri DURAND
Le 12.07.14 Annie OZOUF	Le 19.11.14 Marie LELU veuve DELORME
Le 22.07.14 Andrée GOYAN	Le 20.11.14 Elisabeth FOURNIER
Le 23.07.14 Lucienne LÉCUYER veuve LEPOITTEVIN	Le 22.11.14 Pierre GENDREAU
Le 23.07.14 Dominique AUVRAY	Le 25.11.14 Louis RIGOT
Le 27.07.14 Madeleine GIROUARD veuve ENÉE	Le 26.11.14 Madeleine BEDOUIN veuve FAUCON
Le 06.08.14 Marcelle YVER veuve FOLLIO	Le 26.11.14 Jeanne AVELINE veuve LECOINTE
Le 08.08.14 Ernest LEPOITTEVIN-LESVALLÉES	Le 27.11.14 Pierre LEPOURRY
Le 17.08.14 Pierre RICHARD	Le 28.11.14 Yves LAMANDÉ
Le 21.08.14 Madeleine YVER veuve PIERRE	Le 30.11.14 Jean-Marie DOSSIER
Le 23.08.14 Raymond PERROTTE	Le 02.12.14 Jean-Pierre LANGLET
Le 27.08.14 Marie MAUGER	Le 08.12.14 Georgette METTE épouse CAILLET
Le 11.09.14 Louise COSNEFROY veuve FEUARDANT	Le 11.12.14 Jacqueline LEGOUX veuve VIEL
Le 14.09.14 Claude LAISNEY	Le 13.12.14 Jeannette HOORNAERT veuve VAN DORSSELAERE
Le 25.09.14 Eric CHARDINNE	Le 15.12.14 René FERRAND
Le 28.09.14 Paul TAUZY	Le 18.12.14 Bernard FORTIN
Le 29.09.14 Pierrette FOLLIO veuve MARIE	Le 19.12.14 Fabien LEQUESNE
Le 01.10.14 Paulette MARIE dit ASSELINE épouse JEAN	Le 31.12.14 Jeanne AUDOIRE veuve FOSSE
Le 14.10.14 Marcel LEPAISANT	



DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 23 septembre 2014

Constitution et adhésion au Groupement d'Intérêt Public (GIP) pour la cuisine centrale.

Monsieur Lhonneur rappelle que la Commune, l'Hôpital Local de Carentan et l'Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique « Notre Dame » de Carentan (OGEC) ont décidé de s'unir par convention signée en 1991 pour mettre en commun la fabrication des repas et améliorer les conditions de fonctionnement de leur service de restauration respectif. La cuisine centrale a donc été réalisée selon le principe de la liaison froide avec application des normes HACCP. Il précise qu'en raison de l'évolution juridique régissant les rapports entre collectivités et établissements publics en particulier en terme de marchés publics et compte tenu de la prise de compétence « restauration scolaire » par la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin créée à compter du 1^{er} janvier 2014, la Commune de Carentan, l'Hôpital de Carentan, l'Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique « Notre Dame » de Carentan et la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin souhaitent mettre en place un groupement d'intérêt public (GIP) pour la prise en charge de la fabrication et la fourniture des repas par la cuisine centrale aux membres du groupement ainsi constitué et ce à compter du 1^{er} janvier 2015.

Sur proposition de la Commission des Finances consultée et avis favorable du Comité Technique Paritaire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré se prononce favorablement pour la création de ce Groupement d'Intérêt Public de la « Restauration Collective des Marais du Cotentin » et autorise le Maire à signer la convention constitutive du groupement à intervenir suivant le projet présenté.

Elections professionnelles : fixation du nombre de représentants du personnel au Comité Technique et décision du recueil de l'avis des représentants de la Collectivité.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide de maintenir le paritarisme numérique en fixant un nombre de représentants de la collectivité égal à celui des représentants du personnel titulaire et suppléant.
- Désigne en conséquence :
 - Monsieur Jean-Pierre Lhonneur, Président
 - Madame Annie-France Fossard, Maître Jérôme Lemaître et Monsieur Jacques Miclot, délégués titulaires
 - Monsieur Xavier Grawitz, Madame Nicole Legastelois, Madame Maryse Le Goff et Madame Françoise Alexandre, délégués suppléants.
- Décide du recueil, par le comité technique de l'avis des représentants de la collectivité.

Création et composition d'un comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail.

Monsieur Lhonneur indique qu'en application du décret n°2012-17, les collectivités territoriales comptant un effectif supérieur à 50 agents au 1^{er} janvier 2014, sont tenues de créer un Comité d'Hygiène, de sécurité et des Conditions de travail (CHSCT).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Fixe à 4, le nombre de représentants titulaires du personnel au CHSCT de la ville de Carentan et en nombre égal le nombre de représentants suppléants.
- Décide de maintenir le paritarisme numérique en fixant un nombre de représentants de la collectivité égal à celui des représentants du personnel titulaire et suppléant.
- Désigne en conséquence :
 - Monsieur Jean-Pierre Lhonneur, Président
 - Madame Annie-France Fossard, Maître Jérôme Lemaître et Monsieur Jacques Miclot, délégués titulaires
 - Monsieur Xavier Grawitz, Madame Nicole Legastelois, Madame Maryse Le Goff et Madame Françoise Alexandre, délégués suppléants
- Décide du recueil, par le CHSCT de l'avis des représentants de la Collectivité.

Règlement intérieur du Conseil Municipal

Monsieur Lhonneur présente le projet de règlement intérieur

en précisant quelques modifications par rapport au précédent règlement :

- l'article 9 précise que « les personnalités extérieures sont cooptées par les élus de chaque comité consultatif »
- l'article 10 fait mention pour les Commissions d'appels d'offres aux articles 22 et 23 du code des marchés publics
- l'article 11 relatif à la Commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées précise que « La Communauté de Communes de la Baie du Cotentin à laquelle la Commune adhère ayant vocation à créer une Commission Intercommunale pour l'accessibilité des personnes handicapées et ce dans la limite de ses compétences institutionnelles, il peut être décidé par convention entre la Commune et le dit EPCI de transférer une ou plusieurs missions à la commission Intercommunale créée par la Communauté de Communes. La création d'un groupement de commande pourra également être envisagée pour la conduite des missions »
- l'article 20 dont le second paragraphe est modifié comme suit : « Il peut (le Maire) aussi soumettre au Conseil Municipal des « questions complémentaires », qui ne revêtent pas une importance capitale. Si toutefois l'une de ces questions doit faire l'objet d'une délibération, elle pourra avec l'accord de l'assemblée délibérante être mise en délibéré ou inscrite à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Conseil Municipal »

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le règlement intérieur du Conseil Municipal tel que présenté.

Rapport annuel sur le prix et la qualité des services eau et assainissement.

Monsieur Lhonneur présente le rapport annuel sur le prix et la qualité des services eau et assainissement pour l'exercice 2013.

P a r a - mètres	Rendement épuratoire	Mesure Amont Effluent Brut	M e s u r e Aval Ef- fluent traité	Normes rejet
DCO	97%	1,207mg/l	25,2m/l	90mg/l
DBO5	100%	564,3mg/l	2mg/l	25mg/l
MES	98%	475,3mg/l	2,6mg/l	30mg/l
NTK	96%	69,1mg/l	2,4mg/l	10mg/l

En conclusion les tarifs Eau + Assainissement en 2013 sont de 3,47€ TTC/m³ pour 120 m³ à Carentan (contre 3,62 en 2009, moyenne nationale selon ONEMA).

Les travaux suivants ont été réalisés : diagnostic assainissement à Saint-Hilaire-Petitville, Maîtrise d'œuvre, faisabilité bassin de sécurité STEP, station d'épuration ; rénovation et réfection, poste EU de Blactot, renouvellement réseau EU et branchement, aménagements réglementaires et améliorations épuratoires.

Pour 2014, sont prévus les travaux suivants :

- Renouvellement réseaux Eaux Usées : Quai à Bourre, rue de Pommenauque et rue Henri Dunant.
- Création bassin tampon + clarificateur selon implantation de l'usine des MLC ;

Décision modificative N°2

Sur rapport de Monsieur Lhonneur et avis favorable de la Commission des Finances, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, adopte les modifications budgétaires sur le Budget Eau et le budget Ville.

Admission en non-valeur

Sur le rapport de Monsieur Lhonneur, et avis favorable de la Commission des Finances, le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide d'admettre en non-valeur les sommes suivantes :

- Eau et assainissement : 8 953,83€
- Ville : 5716,50 €

Mise en vente d'une maison sise 5 Rue Jean Truffaut

Monsieur Lhonneur indique que la commune est propriétaire d'une maison sise 5 rue Jean Truffaut, cadastrée n°426 et 427 d'une superficie d'emprise de terrain de 595 m².

Sur rapport et proposition de la Commission des Finances,



après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide la mise en vente du bien communal susvisé et mandate le Maire pour y procéder.

Attribution de subventions exceptionnelles

- Association Baycot : créée au printemps, elle a pour objet de favoriser et organiser des événements à caractère culturel, musical, artistique et de loisirs en direction de la petite enfance. Sur rapport et proposition de la Commission des Finances, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide d'attribuer à l'association une subvention de 350 €.

- Orchestre d'Harmonie : sur le rapport et avis favorable de la Commission des Finances consultée, le Conseil Municipal après en avoir délibéré, donne son accord sur la proposition présentée et décide d'attribuer une subvention à l'Harmonie Municipale sous réserve de la signature préalable de la convention d'objectifs : elle sera répartie comme suit

1. 1 700 € pour la prise en charge des frais relatifs aux cérémonies
2. Prise en charge de 50% des frais d'inscription des élèves qui participent activement aux activités de l'Harmonie sous production de la liste des élèves concernés.

Il autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'objectifs avec l'Harmonie Municipale.

Création et Tarifs du Marché de Noël

Après échange de vues, le Conseil Municipal, sur proposition de la Commission des Finances, après en avoir délibéré décide la création de ce marché de Noël et fixe le tarif des droits de place des exposants. Module de base de 3 mètres : 50 € ; Un mètre linéaire supplémentaire 22 € ; Deux mètres linéaires supplémentaires 50 € ; trois mètres linéaires supplémentaires 75 €.

Demande de subvention auprès de l'Etat dans le cadre de l'appel à projet « Les Ambassadeurs du Jeu »

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, un espace de jeux libres a été créé dans chaque école. La Direction Départementale de la Cohésion Sociale dans le cadre de l'appel à projet « les ambassadeurs de jeu » peut soutenir financièrement ces acquisitions. Celles-ci sont estimées à 4 000€ pour les deux groupes scolaires. Sur ce rapport et avis favorable de la Commission des Finances consultée, le Conseil Municipal après en avoir délibéré se déclare :

- favorable à la création de cet espace de jeux destiné aux enfants dans le cadre de l'appel à projet lancé par la DDCS
- Sollicite la subvention auprès de la DDCS et mandate le Maire pour y procéder.

Dégradation à la salle de Tennis de Table- Autorisation de règlement à l'amiable.

Monsieur Lhonneur indique qu'au cours du week-end du 19-20 juillet 2014, des dégradations ont été commises sur les locaux de la nouvelle salle de tennis de table. Un dépôt de plainte a été effectué et l'auteur des faits identifié. Ce dernier s'est présenté en mairie et a proposé de régler le préjudice directement afin d'éviter les poursuites judiciaires.

Sur proposition du Maire et avis favorable de la Commission des Finances, le Conseil Municipal approuve le règlement à l'amiable de cette affaire et autorise le Maire à émettre le titre de recette correspondant au montant du préjudice (371,98 €)

Réunion du 2 décembre 2014

Echange parcellaire avec la société Laudescher

Sur rapport de Monsieur Lhonneur et avis favorable de la Commission des Finances, le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord pour la réalisation d'un échange sans soulte entre la Commune et la SCI « FL1 » (Laudescher) et autorise le Maire à signer le contrat à intervenir, étant observé que les frais à intervenir seront pris en charge par la commune.

Cession à M. Hubert Née et don à la Commune d'une bande de terrain lui appartenant

Le Conseil Municipal :

- décide la cession à M. Hubert Née ou toute autre personne désignée par lui des immeubles industriels communaux sis ZI de Pommenauque cadastrés section AK n°143 sur la base du prix conforme à l'avis de France Domaine soit 565 000 € (frais en sus)

- accepte la donation de M. Hubert Née à la Commune d'une bande de terrain à prendre sur sa propriété cadastrée AK n°151 et 153 pour permettre ultérieurement l'élargissement de la rue de la Traverse et autorise le Maire à signer les contrats constatant les transferts de propriété.

Cession à M. et Mme Leconte de la maison sise au n° 5 rue Jean Truffaut

Sur le rapport de M. Lemaître et avis favorable de la Commission des Finances, le Conseil Municipal décide la cession de l'habitation sise 5 rue Jean Truffaut à M. et Mme Leconte au prix de 100 000 € net vendeur et autorise le Maire à signer le compromis ainsi que l'acte à intervenir constatant le transfert de propriété.

Acquisition des Immeubles du C.I.C, 9 et 11 rue du Château

Sur rapport de M. Lemaître et avis favorable de la Commission des Finances, le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide d'acquérir les immeubles sis 9 et 11 rue du Château à Carentan au prix de 25 000 € et autorise le Maire à signer le contrat à intervenir constatant le transfert de propriété.

Bail Emphytéotique avec l'Hôpital en vue de compléter l'offre de locaux pour des professionnels de santé. Désaffectation et déclassement de deux garages à l'école Maternelle Centre

Sur rapport de M. Lemaître et avis favorable de la Commission des Finances, le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité

- après un premier vote donne son accord pour la désaffectation des garages
- après un second vote décide le déclassement des immeubles communaux
- autorise ensuite le Maire à signer le bail emphytéotique avec l'Hôpital à intervenir
- et concernant les travaux à engager, autorise le Maire à déposer la déclaration de travaux.

Garantie d'emprunt à contracter par la société Partélios pour le financement de la construction de la résidence seniors.

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal -décide d'accorder à la société Parthélios, la garantie de la Commune à 100% pour le prêt PLS de 3 300 000 € que ladite société doit contracter auprès de la caisse des Dépôts pour le financement de la construction de la résidence seniors

- s'engage pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt

Et autorise le Maire à signer tout document nécessaire à la réalisation de la garantie.

Cession de la société SETL (Truffaut-Lecroisey)

Lors de la réunion du 19 décembre 2013, le Conseil Municipal a décidé de céder à la société SETL une portion de la parcelle communale cadastrée AB n°683 située dans le prolongement de sa propriété cadastrée AB n°680. Suite à l'établissement du plan de division par le géomètre, la surface cessible est de 1 057 m² (au lieu de 895 m²). Le prix de la cession serait de 6 514 € (Au lieu de 6190 €).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal confirme sa décision de cession du 19 décembre 2013 sur ce nouveau prix et autorise le Maire à signer l'acte de transfert de propriété à intervenir.

Modification des statuts de la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin pour ce qui concerne le Contingent d'Incendie

La Communauté de Commune de la Baie du Cotentin a intégré à compter du 1^{er} janvier 2014 la compétence facultative intitulée « participation au service départemental d'incendie et de secours au titre des contingents incendie ». Toutefois, lorsqu'un EPCI n'exerce pas la gestion des services d'incendie et de secours (SDIS), la contribution de ses communes- membres au financement du SDIS ne peut pas faire l'objet d'un transfert à cet EPCI. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord sur cette modification statutaire.



DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL (suite)

Modification des statuts de la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin pour ce qui concerne le transfert de compétence relatif aux bibliothèques et médiathèques.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré donne son accord sur la modification statutaire permettant d'attendre la réalisation par la Commune des travaux d'aménagement de la médiathèque et son début de fonctionnement avant le transfert à la Communauté de Communes (1^{er} juillet 2016).

Adoption du nouveau plan de financement pour le projet d'extension et de réhabilitation de la médiathèque.

Après en avoir libéré, le Conseil Municipal approuve le nouveau plan de financement de l'extension et de la réhabilitation de la médiathèque.

Coût total : 1 046 739 €

Subventions (DRAC, Département, Récupération FCTVA) : 524 416 €

Financement Ville : 522 323 €

Attribution de compensation définitive suite aux charges transférées à la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin.

Sur la base du rapport de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) le montant de l'attribution de compensation provisoire versée par la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin à la Commune a été validé lors de la réunion du 6 mars 2014.

L'estimation pour Carentan des charges transférées définitives s'élèvent à 481 145 €. Les charges restituées s'élèvent à 6 407 €. Compte-tenu de l'ancienne compensation attribuée à Carentan, la compensation définitive est évaluée à 1 831 016 € et tient compte des charges transférées auxquelles s'ajoutent les charges restituées ci-dessus et en sus la part départementale de la taxe d'Habitation (448 977 €) l'allocation compensatrice de Taxe départementale d'Habitation (7 627 €).

Tarifs 2015

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
- vote l'ensemble des tarifs proposés à l'exception de ceux de la bibliothèque en direction des demandeurs d'emploi,
- vote à la majorité absolue des suffrages exprimés ceux précités de la bibliothèque pour les demandeurs d'emploi.

Tarifs eau et assainissement 2015

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré adopte les tarifs ci-dessous :

Eau potable

Frais d'ouverture/fermeture	30 €
Abonnement	20 €
1 ^{ère} tranche de 1 à 6 000 m ³	0,6205 €
2 ^{ème} tranche supérieur à 6 000 m ³	0,5275 €

Assainissement eaux usées

Abonnement	14 €
1 ^{ère} tranche de 1 à 6 000 m ³	1,7251 €
2 ^{ème} tranche de 6 001 à 12 000 m ³	1,2938 €
3 ^{ème} tranche de 12 001 à 24 000 m ³	1,2076 €
4 ^{ème} tranche supérieur à 24 000 m ³	1,0350 €

Décision modificative

Sur avis favorable de la Commission des Finances et rapport de Monsieur L'honneur, le Conseil Municipal décide des modifications à apporter au budget principal 2014, en Investissement et en Fonctionnement.

Il décide également d'amortir sur 15 ans la participation en dépenses concernant la régularisation Legret.

Sur proposition du Conseil d'Exploitation de la Régie de l'Eau et de l'Assainissement réuni le 26 novembre et avis favorable de la Commission des Finances, le Conseil Municipal décide des modifications sur le budget Fonctionnement et autorise le Maire à procéder au mandatement des provisions pour risques inscrites au budget principal (10 000 €) et au budget annexe du service

assainissement (10 000 €).

Validation des orientations de développement partagées entre la Commune et la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin et la Région Basse-Normandie.

Après débat et avis favorable de la Commission des Finances consultée, le Conseil Municipal valide les orientations partagées qui seront la base de la contractualisation avec la Région d'ici la fin de cette année. La programmation des projets sera quant à elle annuelle et fera l'objet d'une revue de projets.

Modification au tableau des Emplois-Création d'un emploi de technicien territorial.

Le Conseil Municipal décide de créer un emploi de technicien territorial, l'emploi n'existant pas au tableau des effectifs pour permettre la promotion d'un agent.

Projet d'éclairage du terrain d'honneur et demande de subvention

Monsieur L'honneur indique qu'il y a lieu de présenter un dossier en vue d'obtenir des aides pour contribuer au financement du projet éclairage du terrain d'honneur et de la piste d'athlétisme du stade Alphonse Laurent. Ces travaux sont estimés entre 90 000 et 100 000 €. Après avoir délibéré, le Conseil Municipal mandate le Maire pour solliciter les subventions attribuées en pareille matière.

Autorisation de signature de convention entre la Ville et la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin.

Monsieur L'honneur rappelle que diverses conventions ont été signées en 2003 et 2009 entre la Commune et la Communauté de Communes en vue de mettre à disposition du personnel pour l'exécution de certaines missions et divers matériel et fournitures. Depuis de 1^{er} janvier 2014, du fait des nouveaux transferts de compétences, le contenu a été modifié. Le Comité Technique Paritaire a donné un avis favorable lors de la séance du 23 septembre 2014. Le Conseil Municipal donne son accord et autorise le Maire à signer les conventions nécessaires.

Convention de mise à disposition entre la Ville et le Groupement d'Intérêt Public.

Après avis favorable du Comité Technique Paritaire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord sur la mise à disposition du personnel de la cuisine centrale et autorise le Maire à signer la convention à intervenir entre la Commune et le GIP.

Mutualisation des services : répartition des frais de personnel entre le budget Ville et les budgets Eau et Assainissement.

Sur le rapport de Monsieur L'honneur et après en avoir délibéré les clés de répartition suivantes ont été approuvées :

Catégorie de Personnel	Ville	Eau	Assainissement
Responsable technique	80%	10%	10%
Ingénieur environnement	50%	25%	25%
Agent secrétariat comptabilité	50%	25%	25%
3 agents techniques	30%	30%	30%

Suppression de la régie d'avance et de recettes pour le service culturel.

Suite au regroupement de l'encaissement des recettes au sein de la régie « animation-restaurant scolaire », la régie recettes pour le service culturel n'a plus lieu d'exister. Sur ce rapport, le Conseil Municipal décide de supprimer cette régie.

Modalités concernant les remises accordées aux usagers à leur demande en cas de fuites d'eau après compteur en application du règlement du service d'eau.

Sur proposition du Conseil d'Exploitation de la Régie d'Eau et de l'Assainissement réuni le 26 novembre 2014, le Conseil Municipal définit comme suit les modalités d'application des remises accordées à la demande d'usagers :

- consommation ramenée à la moyenne des consommations des deux années précédentes
- s'il n'y a pas eu de consommation les années précédentes, consommation ramenée à 30m³ par personne rattachée au compteur de l'usager.

DON DU SANG

Les prochains rendez-vous de 2015

Salle des fêtes, rue de la halle, de 14h à 18h30



- Jeudi 7 mai
- Mercredi 17 juin
- Mercredi 15 juillet
- Mercredi 19 août
- Mercredi 21 octobre
- Jeudi 19 novembre
- Mercredi 23 décembre

UCAIPC

Le nouveau bureau

L'Union des Commerçants, Artisans et Industriels du Pays de Carentan s'est réunie le jeudi 5 mars 2015 pour élire les membres du bureau.

Présidente : Brigitte Daniel (Grand Large)

Vice-Président : Franck Lefauconnier (Café du Centre)

Trésorier : Olivier Marie (Masculin)

Secrétaire : Chantal Lerévérend (Chess)

Membres : Jean-Noël Mireux (Studio Debeaupre), Francis Férey (Cave du Vert Bosquet), Valérie Marie et Sylvie Vautier (VS Coiffure), Jean-Louis Lacolley (Pro & Cie), Adélaïde Cattez (Maison de la Presse), Benoît Dubosq (Ets Dubosq), Sylvain Bourdet (garage Bourdet), Jill Marquet (Acc'immob et Finances), Céline Martin (Cycle des Marais), Delphine Grandmange (5^e saison), Philippe Gosselin (Cabinet Faudais) et Eloïse Couppey (Mi-temps).

<http://www.ucaipc.com>

TÉLÉTHON 2014

L'édition 2014 est une réussite pour nous tous, comme en témoignent ces quelques chiffres :

- plus de 60 bénévoles mobilisés durant le week-end,
- plus de 50 sociétés, commerçants, associations, clubs, écoles et autres ont participé,
- 7 000 crêpes confectionnées et vendues,
- 1 500 jacinthes cultivées à Carentan et Saint-Hilaire vendues,
- 170 personnes pour notre première randonnée nocturne avec repas itinérant,
- 550 motos et 900 motards lors du défilé des « Motos de Franck ».

Comme chaque année, de nombreuses activités, défis et manifestations ont été organisés par les clubs et associations durant tout le week-end.

La mobilisation de chacun nous a permis de collecter et de remettre à l'AFM Téléthon la somme de 19 053,40 €.

Cette réussite est la vôtre, nous sommes fiers de vous voir réunis autour de cette grande et noble cause nationale.



Pour terminer, nous comptons sur vos idées et votre engagement pour le prochain Téléthon qui aura lieu les 4 et 5 décembre 2015.

Au nom de l'équipe d'organisation, un grand merci à tous !

Jacques MICLOT,
Adjoint au Sport



LE 35^{ÈME} TOUR DE NORMANDIE 2015 était à Carentan le Samedi 28 mars

L'étape du samedi 28 mars emmenait les coureurs de Carentan à Martinvast, soit un parcours de 170 km.

Bjørn Tore Nilsen Hoem (Team Joker), survivant de l'échappée du jour, remportait l'étape tandis qu'Alex Peters (SEG Racing) prenait la tête du classement général.

A l'issue de la 6^{ème} et dernière étape, le Belge, Dimitri Claeys (Vérandas Willems), fut sacré vainqueur du Tour de Normandie 2015.

Vidéo Tévi du départ disponible dans la rubrique Culture et Loisirs du site internet de la ville ville-carentan.fr

Tout savoir sur le Tour de Normandie
sur www.tourdenormandiecycliste.fr



A cette occasion le début de parcours emprunté par les coureurs était orné de quelques vieux vélos décorés par les employés des espaces verts de la ville de Carentan.



Dimanche 21 juin
FÊTE DU SPORT
et
FÊTE DE LA MUSIQUE



CROSS DÉPARTEMENTAL UGSEL

Le mercredi 12 novembre 2014, le stade Alphonse Laurent a accueilli près de 1 000 jeunes coureurs âgés de 6 à 11 ans venant des 50 écoles de l'enseignement Catholique de la Manche. C'est l'UGSEL (Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre) qui est à l'initiative de cette manifestation. 10 courses se sont enchaînées des CP filles au CM2 garçons.

Le parcours a été très apprécié. Il permet à la fois une bonne visibilité de la course et possède en même temps une partie en herbe qui ravit les amateurs de cross.

Les enseignants ainsi que les parents de l'école Notre-Dame de Carentan se sont chargés de l'accueil des participants. Cette journée n'aurait pas été aussi réussie sans l'aide précieuse des bénévoles du CS Carentan Athlétisme ainsi que du personnel communal.

Benoît POINCHEVAL,
Président du CSC Omnisport

CROSS COUNTRY DÉPARTEMENTAL

Le CS Carentan a accueilli les championnats de la Manche de Cross Country 2015 sur l'enceinte du stade Alphonse Laurent le dimanche 11 janvier.

Plus de 500 coureurs venus de l'ensemble des clubs d'athlétisme du département se sont disputés les 7 courses et ont enthousiasmé le public venu en nombre. Sur un parcours sélectif et rendu difficile par les intempéries de l'hiver, le spectacle aura été au rendez-vous.

Une réussite que l'on doit aux 40 bénévoles qui auront mis tout en œuvre pour la réussite de ce championnat.

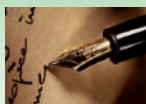
Mais l'image forte de cette journée restera sûrement l'hommage rendu aux victimes des attentats de Paris du 7 janvier. Un moment d'émotion et de partage poignant dans un stade qui a oublié pendant quelques minutes la compétition...

Mickaël MONTIGNY,
Président du CSC Athlétisme



Les CP garçons au début du parcours, accompagnés par les bénévoles du CSC Athlétisme lors du cross du 12 novembre 2014





Majorité municipale

J.-P. Lhonneur, A.-F. Fossard, J. Lemaître, N. Legastelois, X. Grawitz, F. Alexandre, C. Suarez, M. Le Goff, J. Miclot, P. Thomine, S. Lesné, N. Lepelletier, R. Avisse, F. Buiron, J.-P. Dienis, M.-J. Le Danois, M. Lahougue, E. Françoise, X. Pareau, A. Mazoyer, R. Martin, B. Regnault, M. Perier, V. Leconte, V. Avenel.

Au cours de ces dernières années, notre ville a beaucoup changé afin d'être toujours plus attractive pour les habitants, les entreprises mais également les touristes qui viennent de plus en plus nombreux découvrir son histoire et son patrimoine. Si nous souhaitons qu'elle continue à poursuivre son développement, soyons de véritables ambassadeurs et faisons la promotion de notre territoire car nous pouvons en être fiers. Nous avons la chance de vivre dans un environnement préservé mais nous pouvons encore l'améliorer par des gestes simples : ne pas jeter ses débris dans les rues, ramasser les déjections de son animal de compagnie. Mais il existe bien d'autres gestes qui rendent notre quotidien vraiment plus agréable : dire bonjour à ses voisins, être à l'écoute, être attentif aux autres, se préoccuper des personnes isolées, être tolérant. Les difficultés de la vie, la peur de l'autre nous amènent parfois à nous replier sur nous-mêmes. Pour mieux vivre ensemble, il faut communiquer ensemble. Certes, les réseaux sociaux nous permettent de cumuler de nombreux « amis » mais rien ne remplace une poignée de main, un sourire, un « Bonjour ! Comment ça va ? ».

Ensemble, œuvrons pour que notre ville soit un modèle du « bien vivre » et que toutes les générations puissent dire : « on est bien à Carentan ! ». Pour y arriver, nous avons besoin de votre implication.

Pour le groupe de la majorité

Opposition municipale

N. Levastre, N. Maza

Suite à la décision personnelle d'Hervé Houel de démissionner du conseil municipal et du conseil communautaire, Nathalie Maza a rejoint le groupe des conseillers municipaux d'opposition de la liste Carentan en Avant.

Parallèlement, deux élus de ce groupe ont annoncé leur volonté de se désolidariser de la liste qui les a portés au conseil municipal. Cette situation laisse à penser à Monsieur le Maire qu'il n'y aurait ni majorité ni opposition à Carentan mais seulement un groupe d'élus travaillant ensemble. Cependant, de notre côté, nous avons le sentiment de ne pas avoir accès à toutes les informations et que tout est joué avant les commissions.

Avec l'équipe de Carentan en Avant, nous tenons à rappeler notre différence de vision sur l'avenir de notre commune. C'est à ce titre que nous continuerons à défendre les idées approuvées par un tiers des Carentanais il y a un an.

Les élus de l'opposition municipale

Tourisme Culture

71^{ÈME} ANNIVERSAIRE DU DÉBARQUEMENT Pré-programme des manifestations

MARDI 2 JUIN

Accueil des militaires pour le dîner dans les familles

MERCREDI 3 JUIN

11h : accueil d'une centaine de militaires US en mairie et tour historique de la bataille de Carentan.

JEUDI 4 JUIN

Ouverture de l'extension du musée de Saint-Côme-du-Mont

DU VENDREDI 5 JUIN AU DIMANCHE 7 JUIN

Camp ARIZONA (expositions, démonstrations, animations)

VENDREDI 5 JUIN

14h30 et 15h15 : Parachutages.

17h : Cérémonie officielle au monument du Carré de Choux puis au monument Signal.

SAMEDI 6 JUIN

8h30 : départ de la Carentan Liberty March

13h00 : Place de la République, départ de la randonnée « Sur les pas de l'exode » pour un retour vers 16h.

Après-midi : animation musicale avec Bul Mazette (ambiance libération française)

16h30 : Arrivée de l'exode puis de la Carentan Liberty March.

Reconstitution de la Prise d'armes du 23 juin.

18h : Salle de théâtre, représentation : « Et si on bâtissait la paix » et « V » de Laurence Bohec.

20h30 : Bal de la Libération avec le Tea For Two Big Band (formation de 21 musiciens) au gymnase du Haut-Dick.

DIMANCHE 7 JUIN

11h00 : Défilé de véhicules militaires depuis le camp ARIZONA jusqu'à la Place du Valnoble.

Ce défilé sera accompagné de musiciens qui se produiront à l'arrivée.

VENDREDI 12 JUIN

Libération de Carentan.

Manifestation Place de la République à 17h30 (horaire à confirmer)



FÊTE DE L'EAU 2015

La 4^{ème} « fête de l'eau » se déroulera autour du port de Carentan les 22 et 23 août 2015 avec la participation de nombreuses associations locales et de nouvelles activités. Cette année nous espérons une participation active et durable du soleil durant cette « fête de l'eau 2015 ».



EXPO PEINTRES EN COTENTIN

La prochaine exposition « Peintres en Cotentin » se déroulera du 24 juillet au 7 août 2015 à la salle du Haut-Dick, au niveau du port de Carentan.



GALERIE D'ART



La galerie d'art a ouvert ses portes fin décembre 2013. Dès le début la galerie a connu un véritable engouement auprès des artistes exposants. En 2014, 37 peintres, 2 sculpteurs et l'association des arcades ont accueilli 4 300 visiteurs et vendu 66 œuvres. Les réservations pour 2015 sont complètes ce qui nous enchante et permet aux Carentanais de profiter d'un lieu de culture et d'échange ouvert à tous et gratuit. Alors n'hésitez pas à franchir le seuil de la galerie d'art.

Programme de la galerie jusqu'à fin 2015

du 21 avril au 4 mai : RENATO
du 5 au 18 mai : J. BILLIAU
du 19 mai au 1^{er} juin : S. PERICAT
du 2 au 15 juin : J.-P. RENOUF
du 16 au 29 juin : M.-N. SERDA
du 30 juin au 13 juillet : U. GOSSELIN
du 14 au 27 juillet : CORNIERE, J.-J. LE BOUCHER
du 28 juillet au 10 août : J. BURESI
du 11 au 24 août : Y. ARGENTIN
du 25 août au 7 septembre : I. LEVEEL (sculpteur)
du 8 au 21 septembre : J. HUBERT; V.BARBAKADZE
du 22 septembre au 5 octobre : C. CANUET; M. CHARLES
du 6 au 19 octobre : R. POITEVINEAU
du 20 octobre au 2 novembre : J.-P. LEFEVRE
du 3 au 16 novembre : J.-F. LOURDEL
du 17 au 30 novembre : Arts et Loisirs
du 1^{er} au 14 décembre : M. DE LEON
du 15 au 28 décembre : BOSS

Maryse LE GOFF,
Adjointe, Animatrice du Comité consultatif culture



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Le saviez-vous ?

Pour laisser place aux travaux d'agrandissement et d'aménagement de la future médiathèque de Carentan qui devrait ouvrir ses portes pour le 2^{ème} semestre 2016, la bibliothèque municipale a fait ses cartons et changé d'adresse* dès les premiers jours de janvier 2015.



Future médiathèque

Permettez-nous de remercier chaleureusement les bénévoles Sylvie, Sonia, Nicole, Françoise, Magali, Yvette, Stéphane, et les autres qui ont relevé leurs manches pour nous aider à mettre en carton les quelques 15 000 livres de la bibliothèque, et à les installer dans leur nouvel écrin.

*Aujourd'hui la bibliothèque municipale se trouve au 12 de la rue de la 101^{ème} Airborne.



Locaux de la bibliothèque temporaire

Ces locaux provisoires sont plébiscités par l'ensemble de nos usagers, qui d'une seule voix saluent la clarté des lieux et de ses espaces. Les équipes des services techniques de la ville ont su transformer ce local commercial en une bibliothèque claire et chaleureuse...

Animations

Au cours de l'année 2015, la bibliothèque de Carentan avec les autres bibliothèques de la Communauté de la Communes de la Baie du Cotentin vous proposeront des animations sur un thème commun « **Le Japon** ». Ainsi, Carentan, proposera en mai une exposition de 5 tableaux du monde de Pénélope : « Hommage à Hokusai ». Différents livres en lien avec le Japon seront mis en avant durant l'année 2015, avec mise à disposition d'une bibliographie. D'autres rendez-vous « japonisant » vous seront proposés au cours du second semestre.

ANIMATIONS 1^{ER} SEMESTRE 2015

Café Lecteurs : 23 mai et 27 juin

Racontines : 16 mai et 20 juin

Exposition Le Monde de Pénélope, Hommage à Hokusai du 5 au 26 mai

Renseignements :

02.33.42.74.25

bibliotheque.municipale@ville-carentan.fr

<http://carentan.agate-sigb.com>



Espace jeunesse de la bibliothèque temporaire

Corinne BACH-THAI,
Directrice de la bibliothèque municipale



CARENTAN SOLIDAIRE DES SOLDATS BLESSÉS

Grand succès pour la deuxième édition du concert de l'Unisson

A l'appel du général Christophe de Saint-Chamas, commandant la zone de défense et de sécurité Ouest, la Ville de Carentan a décidé de se mobiliser une nouvelle fois au profit des soldats blessés des armées en accueillant le 12 décembre dernier, au gymnase Jean Truffaut, un concert caritatif destiné à récolter des fonds.



La musique d'artillerie de Rennes a offert un spectacle grandiose

49 musiciens professionnels sélectionnés pour leur haut niveau d'exécution formant la musique de l'artillerie de Rennes se sont produits devant une salle comble. Plus de 600 personnes ont ainsi pu apprécier un répertoire varié : morceaux classiques, musique de film et répertoire celtique. L'orchestre d'harmonie de Carentan, dirigé par Alain Jedraszcyk, a assuré la première partie de ce concert Unisson.



Le spectacle a rassemblé plus de 600 personnes

CINÉMA

Maxime DELAUNEY, Carentanais, producteur de film

Le cinéma de Carentan, « Le Cotentin » a fait salle comble le soir du samedi 31 janvier (les 2 salles !!!), un événement rare pour notre cinéma municipal.

En effet, nous recevions Maxime Delauney, un enfant du pays, qui fait carrière dans le cinéma (producteur de film), pour la sortie de son 1^{er} film : « Les souvenirs ». Film réalisé par Jean-Paul Rouve avec Annie Cordy et Michel Blanc comme acteurs principaux. Ce film plein de tendresse a fait fortes impressions auprès public. De plus Maxime Delauney a fait la surprise aux spectateurs de pouvoir échanger avec Jean-Paul Rouve et Annie Cordy après la projection du film. Une soirée riche en émotions.

Nous tenons tout particulièrement à féliciter Maxime Delauney, qui a reçu pour le film dont il était producteur, « La femme de Rio », le CESAR du meilleur court métrage. Un début de carrière dans le cinéma qui s'annonce très prometteur.

Naturellement le cinéma de Carentan s'efforcera de mettre en avant ses œuvres et on annonce déjà une prochaine sortie pour le courant de l'été, cette fois avec Fabrice Delauney.



Vincent AVENEL,
Conseiller municipal



POUR LA PETITE HISTOIRE

23 juin 1901, jour de fête à Carentan

23 Juin 1901, c'est jour de fête à Carentan. Vendu 30 centimes à la cantonnade, le programme concocté par l'Union du Commerce, annonce que : « **d'illustres personnages des temps passés reprendront pour quelques heures leur vie terrestre et en grand cortège viendront rendre visite** » aux habitants de Carentan. On est prié d'afficher bonne mine. Une jeune carentanaise, devenue pour un jour Déesse du plaisir, enjoint « **aux grincheux et autres gens ennuyeux de bien vouloir se mêler à la joie commune sous peine des plus noirs cachots** » tandis qu'une autre, parée en Déesse de la Charité, incite les participants à se montrer généreux en faveur des pauvres : n'ordonne-t-elle pas à tous « **de verser dans l'aumônière des quêteurs la part de gaieté qu'attendent les Pauvres, réservant aux avaricieux qui refusent aux malheureux une part de leurs richesses, un châtiment digne de leur parcimonie.** » Les Déeses du jour, bonnes filles, (on se plaît à les imaginer), terminent leur proclamation en se disant persuadées de ne pas avoir à sévir, pressentant que « **des poitrines s'élèvera ce cri : vive le Plaisir, vive la Folie... et vive la Charité !** » On avait le sens de l'emphase en ce début de XX^{ème} siècle.

450 personnages à costumer : les habits ont été loués à la Maison Fertin-Hervieu du Havre. 120 chevaux à équiper : les fermiers et éleveurs de chevaux des alentours ont été sollicités pour le prêt de leurs percherons et demi-sang. On a répété des semaines durant pour que la fête tienne toutes ses promesses. La grande cavalcade fera son entrée par la route de Saint-Hilaire « **à 1 heure précise d'après-midi** », (« on marche alors à l'heure solaire » : il faut donc lire 14 Heures). La Cavalcade s'ébranle pour un long périple par la quasi-totalité des rues et places de la ville bondée de badauds. On est venu des quatre coins du canton et de bien au-delà.

Trois époques de l'histoire vont être illustrées, la première est celle du roi Henri IV, dont l'entrée « **dans sa bonne ville de Carentan** » est saluée comme il se doit. Le bon roi est accompagné de son Porte-étendard, de ses Ecuyers, Pages, Trompettes et Lansquenets. Il y a là le Comte de Crillon, commandant la garde du roi, Maximilien de Béthune, Baron de Rosny, Grand-Maître de l'Artillerie, Jacques de Caumont, Duc de la Force, Maréchal de France, le Marquis de Villars Brancas, Gouverneur de Normandie, Jean de Longaunay, Gouverneur du Château de Carentan et des Ponts d'Ouve, René de Rohan, Baron de Carentan... Un char fait office de Forteresse de Carentan : on s'y croirait, c'est du délire, une leçon d'histoire, du jamais vu.

Deuxième époque, vient le cortège épique et rutilant de Louis XIII, avec tambours Louis XIII, Musique du Roi Louis XIII... enfin bref, que du Louis XIII. « L'Union », c'est le nom de la Musique municipale, rebaptisée Musique Royale. Nos instrumentistes juchés sur le char de la musique font un effet bœuf. A chaque halte, ils reçoivent des applaudissements frénétiques ! On ne saurait passer sous silence tout le beau monde accompagnant le Roi : il y a là Antoine, comte de Guiche, Duc de Grammont, Gouverneur de Navarre, le Marquis de Guémenée qui n'est pas là pour faire l'andouille, le Marquis de Cuigy, les Comtes de Cancale, de Boisdauphin et de Chavigny, le Vicomte de Valvert est aussi de la partie. Louis XIII, c'est sous son règne que Mazarin créa les Mousquetaires

du Roi, alors allons y pour faire défiler d'Artagnan et ses mousquetaires. Cyrano de Bergerac, se mêle au défilé avec, à ses côtés, le Capitaine Carbon de Castel-Jaloux, Capitaine des Cadets de Gascogne. Les cadets, les voici qui arrivent : le Baron Christian de Neuville, le Baron Peyrescoux de Colignac, le Baron Hilliot de Castel-Crabioules, le Baron de Casterac de Cahuzac, puis vient un certain Vidame de Maligny d'Escarabiot, cela ne s'invente pas, sans oublier le Chevalier d'Antignac-Juzet et bien d'autres encore... On applaudit, on s'esbaudit, on en redemande... jamais autant vu de noblesse dans nos rues !

Troisième tableau : « **l'entrée de Napoléon 1^{er} dans Carentan** », on a souhaité reconstituer la visite de l'Empereur, celle du 25 Mai 1811. Visite lors de laquelle il inspecta à la longue-vue les travaux du canal du Haut-Dick depuis le rempart situé derrière l'église. C'est plus que du délire, « **le revoilà l'Empereur** », reçu par Monsieur Cornavin de Chanvallon, Maire de Carentan et son Conseil municipal. Qui dans le rôle de Napoléon ? Plusieurs prétendants ont sans doute lorgné sur le costume, mais du nom de l'écu point de trace. Qui dans l'habit du Maire de 1811 ? Peut-être Monsieur Deloeuvre, celui de 1901 : nos recherches ne nous ont pas éclairés davantage.



Les musiciens de l'Harmonie Lepelletier (la beurrerie Lepelletier a sa propre musique en 1901), fiers comme Artaban, forment la Musique de la Garde Impériale. Ils ouvrent le cortège de la troisième époque, sont suivis par le Général Mouton, Comte Lobau, commandant les Voltigeurs de la Garde, sans doute pas un agneau celui-là ! Les Voltigeurs sont eux-mêmes précédés de leur drapeau porté par le Lieutenant Baraguay-d'Hilliers. Murat, le Roi de Naples en personne, est resplendissant dans son costume de Commandant en Chef de la Garde Impériale avec à ses côtés le Commandant Pelet, son Aide de Camp. Puis viennent le Colonel Lefèvre-Desnouettes et ses Chasseurs à cheval de la Garde. Voici enfin venir l'Empereur, campé sur sa monture, front haut et mèche en accroche-cœur bien gominée sous le chapeau légendaire. Les rues résonnent-elles aux cris de « **Vive l'Empereur** » ou bien salue-t-on son icône : Carentan lui doit tant ! Tiens, c'est inattendu, le Mameluck Roustan est aussi du voyage. Moins surprenant voici Caulaincourt, Duc de Vicence, Grand Ecuyer de l'Empereur, les généraux Duroc et Savary, ses Aides de Camp, Massena, Duc de Rivoli et Prince d'Essling, Davoust, Duc d'Auerstaedt, le Général Comte Rapp, Commandant les Hussards de la Garde, le Général Lemarois, Commandant les Chasseurs de la Garde... que de braves Carentanais devenus fiers généraux d'un jour !

Vient pour clore la scène le char de l'Impératrice Marie-Louise entourée de ses Demoiselles d'Honneur et de ses pages. Le char est suivi par le Général Latour-Maubourg commandant les Dragons de l'Impératrice dont les costumes colorés font rêver les enfants.

« **Le soir : Brillante fête de nuit** » annonce le programme avec « **grande retraite aux flambeaux** » et « **Magnifique feu d'artifice** » tiré sur le Bassin à Flot.

Jour de fête mémorable de l'an 1901, rêves colorés d'adolescents au début d'un siècle dont ils attendaient tant.

Par **Louis REGNAULT**,
d'après le programme souvenir de la Cavalcade du 23 Juin 1901



PROGRAMME DES MANIFESTATIONS

AVRIL 2015

Boucle des marais • dimanche 26 avril

Exposition dans le cadre de la journée nationale du souvenir des victimes de la déportation • du vendredi 24 avril au dimanche 10 mai

Thé dansant • jeudi 30 avril • salle des fêtes • à 14h

MAI 2015

Commémoration de la Libération • vendredi 8 mai

Troupe Carentan K'acteurs • jeudi 14 mai • théâtre • 20h30

Délégation de Selby • du vendredi 15 au mardi 19 mai

Circuit «Pierres en lumière» • samedi 16 mai • départ du Lavoir • à 21h

Thé dansant • jeudi 28 mai • salle des fêtes • à 14h

Concert « les marais partent en live » • les vendredi 29, samedi 30 et dimanche 31 mai • salle des fêtes

JUIN 2015

71^e anniversaire du débarquement • du mardi 2 au dimanche 7 et vendredi 12 juin (voir page 19)

Tournoi de foot • samedi 6 juin et dimanche 7 juin • stade

Fête de la musique • dimanche 21 juin

Fête du sport • dimanche 21 juin

JUILLET 2015

Feu d'artifice et fête nationale du 14 juillet • lundi 13 juillet • Port de plaisance

Défilé équestre • samedi 25 juillet • En ville

AOÛT 2015

Braderie • dimanche 2 août • En ville

Fête de l'eau • samedi 22 et dimanche 23 août • Port de plaisance

SEPTEMBRE 2015

Forum des associations • samedi 5 septembre • Gymnase du Haut-Dick

Journées du Patrimoine • samedi 19 et dimanche 20 septembre

Fête des Normands et Fête de la gastronomie • samedi 26 septembre

OCTOBRE 2015

Thé dansant • jeudi 8 octobre • salle des fêtes • à 14h

Greame Allwright • mardi 13 octobre • salle des fêtes • à 20h30

Festival « Mange ta soupe » • du mercredi 14 au dimanche 18 octobre

NOVEMBRE 2015

Conférence sur la 1^{ère} guerre mondiale • mardi 10 novembre • Théâtre



CARENTAN.info – Mai 2015

Ville de Carentan
Boulevard de Verdun
50 500 CARENTAN

Tél : 02.33.42.74.00 / Fax : 02.33.42.74.29

Horaires d'ouverture de la Mairie : du lundi au jeudi de 8h45 à 12h15 et de 13h15 à 17h45
et le vendredi de 8h45 à 12h15 et de 13h15 à 16h45

www.ville-carentan.fr

Directeur de la publication : Jean-Pierre LHONNEUR

Responsable de la rédaction : Annie-France FOSSARD

Responsable de la conception : Audrey HASLEY

Ont participé à la rédaction : J.-P. LHONNEUR, A.-F. FOSSARD, A. HASLEY, R. AVISSE, S. LESNE, Y. LUTHI-MAIRE, CDHAT, A.-S. FOSSARD, F. ALEXANDRE, C. BESNIER, N. BARRERE, P. RIOULT, A. LECOUTURIER, N. LEGASTELOIS, M. LE GOFF, Amicale des donateurs de sang bénévoles de Carentan, B. POINCHEVAL, M. MONTIGNY, N. LEVASTRE, C. BACH-THAI, V. AVENEL, L. REGNAULT.

Photos : J.-P. ANNE, B. POINCHEVAL, A. HASLEY, Fotolia, Ministère de la Défense, R. AVISSE, CDHAT, HPC, Collection personnelle L. REGNAULT, N. LEGASTELOIS, C. BACH-THAI.

Imprimeur : LE REVEREND Valognes

